



Mars 2021

DOCUMENT  
REGLEMENTAIRE

---

# Rapport annuel ESG

MANSARTIS INVESTISSEMENTS ISR

---

# Sommaire

<b>La démarche ESG de Mansartis</b> .....	3
<b>Mansartis est signataire des PRI</b> .....	5
<b>Mansartis Investissements ISR est labellisé ISR</b> .....	6
<b>Processus de gestion ESG</b> .....	7
<b>Performance à long terme</b> .....	8
<b>Inventaire du fonds</b> .....	11
<b>Performance ESG du fonds</b> .....	14
<b>Analyse des Controverses</b> .....	17
<b>Indicateurs de durabilité</b> .....	20
<b>LES DROITS DE L'HOMME</b> .....	20
<b>GOUVERNANCE</b> .....	20
<b>SOCIAL</b> .....	21
<b>ENVIRONNEMENT</b> .....	22
<b>Votes et engagements</b> .....	25
<b>DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES</b> :.....	25
<b>VOTE</b> : .....	25

## La démarche ESG de Mansartis

Mansartis a une gestion de conviction, les gérants sélectionnent les titres selon des critères de qualité et de croissance :

- Titres de grandes et moyennes capitalisations, négociables rapidement, et pour lesquels Mansartis dispose d'un minimum d'analyses financières externes.
- Entreprises offrant des perspectives de croissance du chiffre d'affaires soutenue dans la durée par des thématiques d'investissement, une solidité financière, un potentiel d'amélioration des marges, une stratégie clairement définie et exposée de manière transparente.

Pour Mansartis, une entreprise soucieuse de sa gouvernance, de la transparence et de la qualité de son information, qui prend en compte la durabilité de sa stratégie de croissance et qui respecte son environnement et son écosystème doit dans la durée assurer un meilleur rendement économique à son actionnaire. Ce faisant l'entreprise réduit également les risques d'accidents, de fraudes ou de controverses préjudiciables à son développement.

Historiquement, cette prise en compte d'éléments extra-financiers s'est traduite, dans les « Fonds » (ci-après désignés « OPC ») et les portefeuilles gérés, par l'exclusion d'activités identifiées comme incompatibles avec le respect des personnes et de l'environnement, par exemple, les addictions, l'armement, ou l'extraction de charbon et l'huile de palme.

Depuis quelques années, le développement de l'analyse extra-financière et la professionnalisation des acteurs ont offert de nouvelles opportunités pour les sociétés de gestion indépendantes. En effet, des acteurs spécialisés ont émergé avec des équipes conséquentes et qualifiées sur lesquelles il est désormais possible de s'appuyer pour prendre en compte, dans la gestion, des critères de politique environnementale, sociale ou de gouvernance des sociétés cotées. Des sociétés de services facilitent également la participation aux votes en Assemblée Générale et mettent à disposition des analyses des résolutions présentées qui permettent un meilleur exercice du rôle d'actionnaire.

Dans le même temps, nous assistons à un alignement d'intérêts progressif de l'ensemble des acteurs :

- Les clients sont de plus en plus sensibilisés aux enjeux de développement durable.
- Les autorités ont développé un cadre réglementaire structurant.

- Les investisseurs , depuis quelques années, établissent des « bonnes pratiques » et des approches plus élaborées de l'Investissement Socialement Responsable.
- Les entreprises sont davantage à l'écoute des clients et des actionnaires sur les sujets environnementaux et sociaux et de plus en plus conscientes de leur responsabilité et de leur impact potentiel.

Cet alignement d'intérêts favorise la publication par les sociétés d'éléments de plus en plus précis ainsi que leur vérification par des organismes indépendants.

Ces différentes évolutions nous ont permis d'envisager la labellisation ISR (Investissement Socialement Responsable) du fonds MANSARTIS INVESTISSEMENTS ISR et ainsi d'aller plus loin dans la prise en compte de critères extra-financiers.

Au-delà de notre responsabilité individuelle et collective dans le devenir de notre environnement, nous attendons de cette politique d'investissement responsable, fondée sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, qu'elle contribue à l'amélioration des performances financières des portefeuilles.

*Mars 2021*

## Mansartis est signataire des PRI

En tant qu'investisseur, Mansartis est devenu signataire, en 2018, des UNPRI - **United Nations Principles for Responsible Investment**. – Principe pour l'investissement responsable des Nations Unies.

A travers ces 6 principes, Mansartis s'engage à :

1. Intégrer les questions ESG à ses processus décisionnels et d'analyse d'investissement.
2. Être un investisseur actif et intégrer les questions ESG à ses politiques et procédures en matière d'actionnariat.
3. Demander aux entreprises dans lesquelles Mansartis investit de faire preuve de transparence concernant les questions ESG.
4. Encourager l'adoption et la mise en œuvre des Principes dans l'industrie financière.
5. Coopérer afin d'accroître l'efficacité dans l'application des Principes.
6. Rendre compte de son activité et des progrès dans l'application de ces principes.



# Mansartis Investissements ISR est labellisé ISR



Le fonds a reçu le label ISR en juin 2020.

Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe.

L'ISR est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable dans tous les secteurs d'activités. Le label ISR est attribué au terme d'un processus strict de labellisation mené par des organismes indépendants. Il constitue un repère unique pour les épargnants souhaitant participer à une économie plus durable.

Pour être labellisé, le fonds Mansartis Investissements ISR doit notamment répondre à des critères strictes établis par le ministère français de l'économie et des finances

Ces critères sont regroupés autour de six thèmes :

- Les objectifs généraux (financiers et ESG) recherchés par le fonds. Il s'agit de vérifier que ces objectifs sont précisément définis et décrits aux investisseurs et qu'ils sont pris en compte dans la définition de la politique d'investissement du fonds
- La méthodologie d'analyse et de notation des critères ESG mise en œuvre par les entreprises dans lesquelles le fonds investit
- La prise en compte des critères ESG dans la construction et la vie du portefeuille
- La politique d'engagement ESG avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit (vote et dialogue)
- La transparence de gestion du fonds
- La mesure des impacts positifs de la gestion ESG sur le développement d'une économie durable.



# Processus de gestion ESG

Le processus de gestion ESG peut se résumer en 4 points principaux :

## 1. POLITIQUE D'EXCLUSION

- Objet social des entreprises
- Seuil de chiffre d'affaire
- Niveau de controverse



## 3. POLITIQUE D'ENGAGEMENT

- Politique de dialogue
- Politique de vote



## 2. ANALYSE EXTRA -FINANCIERE & SURPERFORMANCE ESG

- Note moyenne de risque ESG du fonds, pondérée des actifs, inférieur à la note de risque ESG de l'univers investissable



## 4. MESURES DE PERFORMANCE ESG DU PORTEFEUILLE

- 6 indicateurs de durabilité



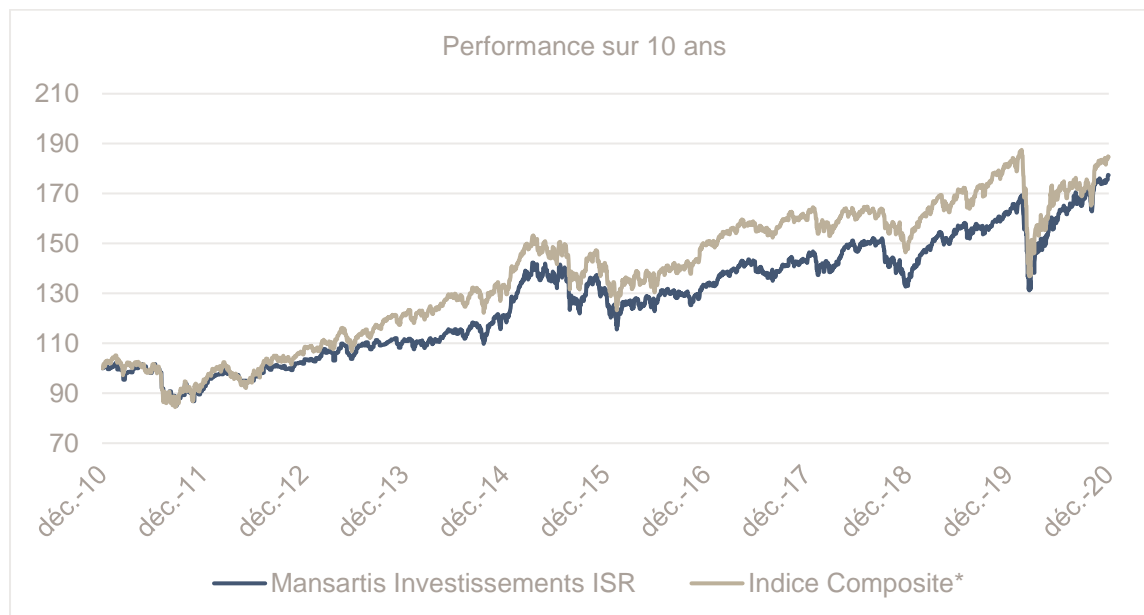
Bloomberg



# Performance à long terme

## Performance cumulée

Dividendes réinvestis, performance nette de frais de gestion



	<i>Mansartis Investissements ISR</i>	<i>Indice Composite*</i>
1 an	9,82%	2,30%
3 ans	24,55%	15,91%
5 ans	35,13%	31,06%
10 ans	77,42%	84,72%

## Volatilité

	<i>Mansartis Investissements ISR</i>	<i>Indice Composite*</i>
1 an	17,99%	21,82%
3 ans	12,88%	14,88%
5 ans	11,69%	13,20%
10 ans	11,65%	12,82%

Volatilité hebdomadaire calculée sur la dernière VL disponible chaque semaine

## Tracking Error

	<i>Mansartis Investissements ISR</i>
1 an	6,18%
3 ans	4,68%
5 ans	4,23%
10 ans	5,51%

Tracking Error hebdomadaire calculée sur la dernière VL disponible chaque semaine

\*Indice composite : 75% Actions + 25% Obligations  
 Actions : 50% MSCI ACWI NR€ + 50% EuroStoxx 50 NR€  
 Obligations : 50% EuroMTS 1-3 + 50% EONIA



# Politique d'investissement de l'année

## Environnement économique et financier

L'année 2020 se caractérise par les éléments suivants :

1. La pandémie de Covid, déclarée en Chine s'est propagée rapidement aux autres zones géographiques pour se traduire par des interruptions soudaines et brutales des économies dès le T1 2020 avec la mise en place de stratégies de confinements différenciées selon les zones géographiques. Globalement, l'impact sur les PIB est à son maximum au T1 en Chine (-6,8%) et au T2 en Europe et aux Etats-Unis avec des PIB qui accusent respectivement des replis de 11,4% et 9,1%.
2. La recrudescence de la pandémie à l'automne s'est traduite par la mise en place de nouvelles restrictions principalement en Europe et autour des fêtes de fin d'année aux Etats-Unis (avec des mesures très différentes selon les Etats).
3. Les banques centrales ont déployé des stratégies de soutien massif aux économies se traduisant à la fois par des baisses de taux et la mise en œuvre de programmes de rachats d'actifs éviter une crise de liquidités dans un contexte d'incertitude majeure en particulier pour des secteurs les plus impactés (tourisme, loisirs, restauration etc...).
4. Des politiques de relances massives ont simultanément été mises en œuvre par les différents États avec deux priorités : le soutien du pouvoir d'achat des actifs (soit au travers des chèques à l'instar des Etats-Unis, soit au travers de plans de soutiens à l'emploi / mesures de chômage partiel à l'instar de l'Europe) et la relance économique avec notamment l'accélération de la transition énergétique.
5. L'élection, en novembre, de Joe Biden et d'une majorité démocrate au Congrès américain avec un programme complémentaire de soutien du pouvoir d'achat, et un projet de programme d'infrastructure de près de 2T\$ qui devrait concrétiser l'accélération de la décarbonisation de l'économie américaine.
6. La concrétisation du Brexit avec un accord trouvé in extremis entre l'Europe et le UK.
7. La mise au point et l'approbation dans des délais records de vaccins contre la Covid19, avec des taux d'efficacité particulièrement élevés - en particulier pour ceux développés par Pfizer et par Moderna.

## Analyse de performance 2020

Le fonds a progressé de +9.82% (part C et D), contre +2.3% pour l'indice de comparaison.

En termes de performance, le rallye des marchés quasi ininterrompu qui a débuté fin mars, a porté les actions sur toutes les zones géographiques. Sur l'année 2020, la performance des marchés européens a été limitée à -3.21%, alors que les marchés américains affichent une hausse de 7.75% en euro malgré un affaiblissement du dollar de près de 10%. Les actions asiatiques tirent leur épingle du jeu avec une performance de 17%. La principale surprise reste la remarquable performance des valeurs technologiques avec une progression de plus de 30% en euro pour le Nasdaq.

En termes d'allocation d'actifs, nous avons remonté le niveau d'exposition action mi-mars et début juillet dans le fonds, nous n'avons pas modifié l'exposition action au quatrième trimestre, considérant qu'une partie des bonnes nouvelles était déjà intégrée dans les cours.

Sur la poche obligataire, conformément à notre politique de gestion basée sur la décorrélation des risques et à l'environnement économique, nous avons maintenu une approche sélective sur des émetteurs de bonnes qualités de crédit et limité fortement notre exposition aux obligations high yield. Ce segment de marché étant moins attractif avec un risque d'absorber un afflux de titres déclassés qui limitait ainsi son potentiel de performance sur l'année. Nous avons en revanche augmenté la sensibilité de la poche obligataire de 2 à 3 sur les obligations Investment Grade afin d'améliorer le rendement moyen.

La poche action du fonds a réalisé une performance de 15.8% grâce à la diversification géographique et à la sélection de titres. En effet, l'exposition en dehors de l'Europe de près de 40% de la poche action sur le marché asiatique et américain a été un moteur de performance en 2020. La sélection de titre explique néanmoins l'essentiel de la surperformance de la poche action. Les actions américaines au sein du fonds ont progressé de 21.9%, les actions asiatiques de 23.9% et les actions européennes à +10.6%. Ces performances par zone géographique nettement supérieures aux indices de place s'expliquent grâce à notre processus de gestion basé sur un filtre quantitatif mettant l'accent sur la solidité financière des entreprises et notre analyse qualitative structurée autour des thématiques d'investissement que la crise sanitaire a accéléré (innovation industrielle et technologique, consommation des classes moyennes émergentes, préoccupations sociales et environnementales)

Ainsi, la réactivité dans l'allocation d'actifs et la constance du processus de gestion sur la sélection de titres expliquent la surperformance du fonds sur une année fortement volatile.

# Inventaire du fonds

Portefeuille Mansartis Investissements ISR au 31/12/2020

Code ISIN	Société	Poids (%)	Nombre de titres	Evaluation (€)
<b>Actions</b>				
US0028241000	Abbott Laboratories	1,51	32236	3252108
IE00B4BNMY34	Accenture	1,14	10271	2460438
US00724F1012	Adobe	1,06	5400	2273340
US02079K3059	Alphabet A	1,47	1666	3157767
US0231351067	Amazon	1,42	1103	3065045
US0311001004	Ametek	1,01	19848	2178549
US09857L1089	Booking Holdings	0,53	562	1149272
US20030N1019	Comcast	0,83	39199	1793718
US2358511028	Danaher	1,20	13332	2581959
US2788651006	Ecolab	1,03	12192	2217726
US5184391044	Estee Lauder	0,66	5675	1427138
US31620M1062	Fidelity Nat Info Serv	0,63	10828	1357764
US4370761029	Home Depot	0,89	7260	1922650
US5949181045	Microsoft	1,64	16524	3524554
US6541061031	Nike	0,79	15037	1693040
US70450Y1038	Paypal	0,47	4535	1010282
US7766961061	Roper Technologies	0,97	5939	2091881
US79466L3024	Salesforce.com	0,75	8584	1622740
US8552441094	Starbucks	0,76	17250	1642331
US8636671013	Stryker	0,58	5892	1239985
US92826C8394	Visa	1,33	15433	2868747
US2546871060	Walt Disney	0,68	9287	1465207
FR0000120073	Air Liquide	1,94	29818	4185254
FR0010220475	Alstom	1,28	62551	2764754
ES0109067019	Amadeus IT Group	1,21	42974	2599068
SE0007100581	Assa Abloy	1,08	92559	2323202
FR0000125338	Cap Gemini	1,11	15910	2387296
DE0005313704	Carl Zeiss Meditec	1,28	20030	2764140
NL0010583399	Corbion	0,97	43493	2096363
FR0000130650	Dassault Systèmes	2,44	27759	5264494
IT0003115950	De Longhi	0,53	31151	1132027
NL0000009827	DSM	1,61	23585	3458740
FR0012435121	Elis	1,00	146199	2157897
FR0000121667	EssilorLuxottica	0,41	6427	876257
FR0000121147	Faurecia	0,87	38914	1876822
FR0000052292	Hermès International	2,34	5131	5031459
ES0148396007	Inditex	0,80	61787	1724475
DE0006219934	Jungheinrich Pfd	0,97	53353	2093572

FR0010386334	Korian	0,56	37925	1206015
FR0000120321	L'Oréal	1,82	11549	3922040
IE00BZ12WP82	Linde Plc	1,34	12120	2894256
FR0000121014	LVMH	2,28	8386	4915035
FR0000184798	Orpea	1,75	36138	3763773
GB00B2B0DG97	Relx	1,49	145454	3217442
DE0007164600	SAP	1,52	29476	3274784
FR0000121972	Schneider Electric	2,37	37979	5096782
FR0000121709	SEB	1,42	20171	3049855
CH0002497458	SGS	0,62	539	1340531
CH0012549785	Sonova	1,00	9165	2148008
CH0012280076	Straumann Hldg	0,84	1635	1820293
DE000SYM9999	Symrise	0,79	16226	1710220
FR0000051807	Teleperformance	2,29	15427	4938183
NO0005668905	Tomra Systems	0,47	26000	1021631
FR0011981968	Worldline	1,65	49223	3553901
HK0000069689	Aia Group	0,71	144000	1524882
US01609W1027	Alibaba Adr	0,65	7300	1403312
KYG2743Y1061	Dali Food Group	0,70	3200000	1503746
JP3802300008	Fast Retailing	0,44	1400	948624
CNE1000048K8	Haier Smart Home	0,66	400000	1429252
JP3205800000	Kao	0,19	7200	407154
JP3236200006	Keyence	0,39	2100	838802
FR0007481429	Mansartis Asie ISR	4,30	17280	9265190
FR0010206144	Mansartis Japon ISR	3,50	40700	7536826
JP3914400001	Murata Manufacturing	0,41	12600	884652
JP3173400007	Obic	0,34	4700	723244
US7960508882	Samsung Electronics Gdr	0,75	1020	1618529
US8740391003	Taiwan Semiconductor Adr	0,68	14000	1455420
<b>Obligations</b>				
XS1957532887	Amer. Honda 0,35% Août 2022	0,47	1000	1010276
XS2308321962	Booking 0,10% mars 2025	0,08	181	182368
XS1945110606	IBM 1,25% janv 2027	0,48	950	1026859
XS1289193176	Manpowergroup 1 7/8% sept 2022	0,33	700	720193
XS1001749107	Microsoft 2 1/8% dec 2021	0,47	1000	1010530
XS1892240281	ALD 1,25% oct 2022	0,33	7	717914
FR0013378445	Atos 0.75% mai 2022	0,33	7	709158
FR0013378452	Atos 1,75% mai 2025	0,25	5	534476
XS1116480697	Barclays 1,5% avr 2022	0,24	500	514167
XS1678372472	BBVA 0,75% sept 2022	0,24	5	508797
XS1748456974	BNP Paribas 1 1/8% juin 2026	0,59	1200	1263636
FR0013464930	BPCE 0,125% dec 2024	0,23	5	505573
FR0013218138	Cap Gemini 0,5% nov 2021	0,37	8	802096
DE000A2YNZW8	Daimler 0,375% nov 2026	0,45	950	964996
FR0013063609	Danone 1,25% mai 2024	0,49	10	1053410
FR0011527241	Danone 2,6% juin 2023	0,40	8	863659

XS2103015009	E.On 0% dec 2023	0,35	747	751161
XS2047500769	E.On 0% août 2024	0,54	1166	1171189
FR0012602753	Engie 0,5% mars 2022	0,42	9	909134
FR0013516077	EssilorLuxottica 0,5% juin 2028	0,53	11	1135385
XS1080158535	FCE Bank 1 7/8% juin 2021	0,37	800	803144
XS2325562424	Fresenius 0% oct 2025	0,11	236	235356
XS1917601582	HSBC 1,5% dec 2024	0,48	1000	1043514
FR0013065372	Iliad 2 1/8% dec 2022	0,48	10	1030437
XS1197351577	Intesa SP 1 1/8% mar 2022	0,47	1000	1021752
XS2051659915	Leaseplan 0,125% sept 2023	0,43	930	933596
FR0013482817	LVMH 0% fev 2024	0,42	9	906957
FR0013405347	LVMH 0,125% fev 2023	0,42	9	907939
FR0012173706	LVMH 1% sept 2021	0,47	1000	1002900
FR0013241676	Orange 1,5% sept 2027	0,56	11	1202782
FR0013230737	RCI Banque 0,75% janv 2022	0,28	600	607605
XS1793224632	RELX 1,5% mai 2027	0,61	1200	1310122
XS2050945984	Santander CB 0.125% sept 2024	0,23	5	503667
DE000A2TSTD0	SAP 0,25% mars 2022	0,33	7	705169
FR0013506862	Schneider 1% avr 2027	0,45	9	961702
FR0013403441	Société Générale 1,25% fev 2024	0,68	14	1468000
XS1896851224	Tesco 1 3/8% oct 2023	0,45	930	965379
FR0013506813	Unibail-Rodamco 2 1/8% avr 2025	0,46	9	983744
DE000A2R8NC5	Vonovia 0,125% avril 2023	0,23	5	503922
FR0013448032	Worldline 0,25% sept 2024	0,28	6	607686
FR0013521549	Worldline 0,5% juin 2023	0,28	6	609723
XS1972557737	LG Chem 0,5% avr 2023	0,12	250	253747
XS2004880832	Mizuho Fin 0,523% juin 2024	0,09	190	194028
FR0013425683	Mansartis Green Bonds I	0,62	1329	1335605
<b>Liquidités</b>				
	Euros	5,97		12853457
	Dollar US	0,01		17891

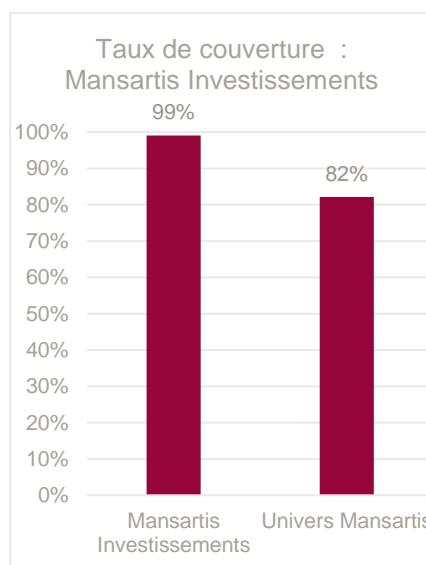
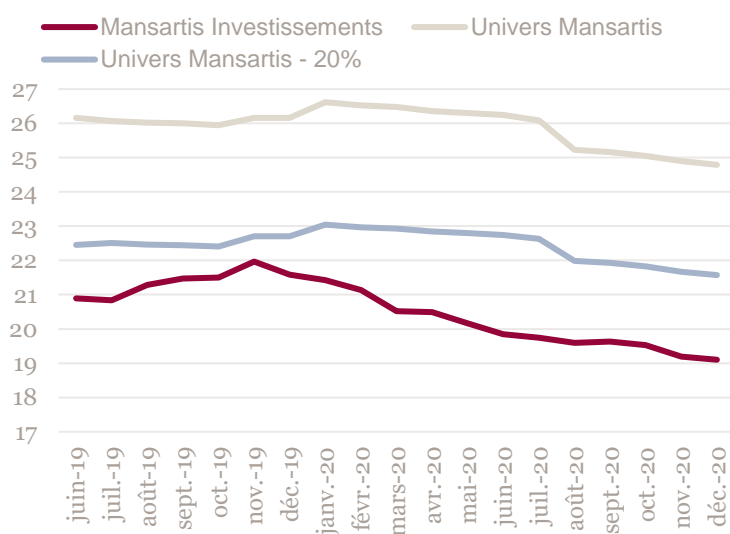
# Performance ESG du fonds

Les entreprises sont évaluées sur des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, dits ESG. L'objectif ESG des fonds est de surperformer, en termes de risques ESG, son univers investissable. La note moyenne de risque ESG du portefeuille pondérée du poids des actifs doit être inférieure à la note moyenne équipondérée de risque ESG de l'univers investissable duquel ont été soustrait les 20% des valeurs les moins bien notées. Sustainalytics a une approche par le risque donnant lieu à des évaluations de 0 à 100, du moins risqué (0) au plus risqué (100). La surperformance se mesure donc par une note de risque inférieure à celle de son univers.

Au-delà des caractéristiques ESG actuelles des entreprises, la tendance est analysée. L'approche n'est pas celle de l'exclusion mais de l'engagement. Une société peut avoir une notation ESG faible mais une gouvernance s'engageant vers de meilleures pratiques. C'est pourquoi une attention particulière est apportée à l'évolution de la note ESG, pour s'assurer que la société progresse et répond aux défis environnementaux, sociaux et de gouvernance.

A l'occasion du comité ESG tenu annuellement les gérants analysent les évolutions notables de notes ESG, de controverses et des principaux indicateurs de durabilité. Cette analyse tient compte des objectifs et des actions mis en place par le management pour les atteindre.

*Evolution de la note ESG du fonds par rapport à son univers investissable*



Principaux contributeurs	Note ESG	Dégradation - Top5	Variation
Orpea	25,0	Schneider 1% avr 2027	+4,0
Alstom	20,0	Schneider Electric	+4,0
Teleperformance	19,9	SEB	+3,8
Schneider Electric	17,2	Alstom	+3,7
Abbott Laboratories	29,8	Walt Disney	+1,8
Moindre contributeurs	Note ESG	Amélioration - Top5	Variation
Atos 1,75% mai 2025	14,2	Roper Technologies	-23,4
Worldline 0,25% sept 202	13,2	ALD 1,25% oct 2022	-18,0
Worldline 0,5% juin 2023	13,2	Vonovia 0,125% avril 2023	-11,5
Cap Gemini 0,5% nov 202	10,2	Société Générale 1,25% fev	-7,4
Manpowergroup 1 7/8% s	13,2	Alphabet A	-6,8

La note du fonds s'est améliorée de 2.41 points à 19.17 principalement grâce à la poche obligataire. La note ESG de la poche action est restée stable à 19.5, alors que la note de la poche obligataire est passé de 24 à 19 au 31/12/2020. Cette amélioration provient essentiellement de la réduction du poids du secteur automobile et financier opérée en 2020.

### Principales dégradations de notes

Schneider Electric : La notation de son management du risque a diminué de 10 points. Malgré cela, Schneider reste bien noté avec un management du risque considéré comme "fort" et une note dans le top 5% de son industrie

SEB : La dégradation de la note s'explique par l'évolution de la note du management du risque. Pour SEB, Sustainalytics estime que le risque est principalement lié aux produits compte tenu de l'utilisation de ces produits dans la cuisine par le consommateur.

L'évaluation du management reste "fort" et SEB est bien noté parmi son industrie (5/66)

Alstom : La notation de son exposition au risque a augmenté de 6 points alors que la note du management du risque reste quasiment inchangée. C'est à mettre en lien avec une revalorisation globale de l'industrie par Sustainalytics dont Alstom reste parmi les mieux notées de (4e/111).

### Principales améliorations de notes

Roper : le changement de note fait suite à un changement de classification sectorielle et à une réévaluation du groupe par Sustainalytics.

Société Générale : depuis les derniers règlements de litiges dont celui sur la manipulation du Libor, l'entreprise a constamment amélioré son process lié à l'éthique, la lutte contre le blanchiment et les tentatives de corruption. De plus, sa politique d'engagement en matière environnementale est importante avec de nombreux green bonds émis pour financer les

énergies vertes. La société tente d'améliorer sans cesse chacun de ces points et son approche ESG est dorénavant jugée solide par les agences de notation extra-financières.

ALD : La société a déployé depuis quelques années un programme solide de réduction de ses émissions de GES, notamment par l'émission d'un green. Ce programme de réduction passe par l'électrification de son parc automobile (voitures hybrides et 100% électriques).



## Analyse des Controverses

Mansartis s'appuie sur l'analyse de Sustainalytics® pour évaluer le degré de controverses auxquelles peuvent faire face les émetteurs.

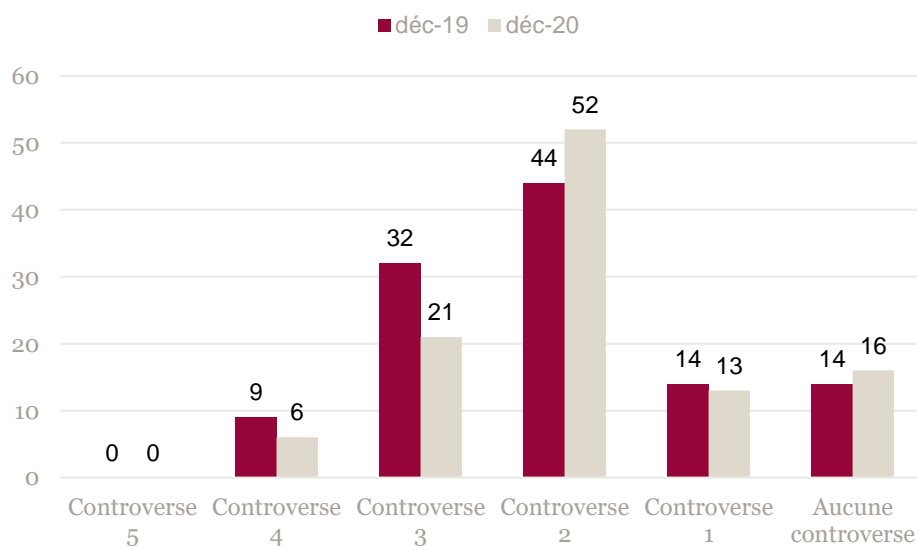
Sustainalytics® effectue une veille continue des controverses à travers le monde. En cas de survenance d'une controverse, l'impact et les risques potentiels sur la société et les parties prenantes sont analysés. L'objectif étant de pouvoir évaluer un niveau de gravité des controverses et d'anticiper ces dernières. Sustainalytics® a élaboré une typologie en 10 domaines de controverses distincts. Celles-ci peuvent être relatives à la préservation de l'environnement, aux respects des droits de l'homme, aux impacts de l'activité d'une entreprise sur la communauté, etc. Sustainalytics® évalue les niveaux de controverse sur une échelle de 1 à 5 (5 étant le niveau le plus élevé et « absence de controverse » le niveau le plus faible) pour chacune des 10 thématiques de controverses possibles.

Les sociétés, quelles que soient leurs activités, présentant une note de controverse Sustainalytics® de niveau 5 sont exclues de l'univers Mansartis. Celles ayant une note de controverse de niveau 4 sont placées sous surveillance et leurs introductions en portefeuille sont soumises à l'approbation du Comité Univers.

L'analyse des controverses porte sur le niveau de controverse élevé de niveau 4. Le nombre de sociétés en controverse 4 a diminué par rapport à l'année dernière. Valeurs en controverse 4 au 31/12/2020 :

-sur la poche action : Alphabet, Samsung Electronics

-sur la poche obligataire : American Honda, Barclays, Daimler, RCI Banque.



Alphabet : La controverse fait référence aux pratiques jugées anticoncurrentielles (promotion de son propre logiciel de comparaison de shopping sur son moteur de recherche) par la Commission Européenne et l'amende de 2.4Mds\$ (en juin 2017) qui a déjà été prononcée. Les enquêtes multiples de la Commission Européenne sur les pratiques de Google (au titre de position dominante), font peser un risque significatif (jusqu'à 10% des ventes). Depuis le groupe s'est conformé aux demandes de la Commission Européenne (tout en contestant le jugement). Par ailleurs le groupe dispose d'un niveau de liquidités (plus de 137Mds\$ à fin 2020) qui relativise le risque financier lié aux amendes.

Samsung: Depuis novembre 2016, Samsung Electronics et Lee Jae Yong, son vice-président et héritier présomptif, font l'objet d'une enquête sur des dons (USD 37,3 millions) faits par la société à des fondations contrôlées par un ami de l'ex-présidente sud-coréenne Park Geun. Hye. Les allégations suggèrent que les dons ont été utilisés pour influencer le National Pension Service (NPS) à approuver la fusion de Samsung C & T avec Cheil Industries en 2015.

Samsung a déclaré en 2020 avoir introduit une formation obligatoire à la lutte contre la corruption pour les nouveaux salariés, ainsi qu'une formation élargie pour les cadres chargés de la conformité, passant d'une à deux fois par an. Elle a également dispensé une formation à tous les employés et cadres en août 2020 sur sa politique anticorruption révisée et son processus de conformité. Elle a révisé sa politique de lutte contre la corruption en avril 2020 afin d'intégrer les normes internationales.

American Honda : la controverse est liée à un rappel d'un certain nombre d'airbags défectueux ayant entraîné de nombreux décès de consommateurs. Le taux de rappel en cours est bon et prouve la capacité de la part de Honda à gérer ce genre d'incidents.

Barclays : Barclays a été lui aussi impliqué dans des enquêtes et poursuites judiciaires pour manipulations de marché mais ce risque a dorénavant été réduit en relatif aux années précédentes. Ainsi, à ce jour, la controverse de Barclays est passée de 4 à 3, la banque ayant significativement développé ses systèmes de contrôles et les poursuites, bien que toujours en cours, ne sont plus à même d'avoir un impact significatif sur la réputation de l'émetteur.

Daimler : Daimler est impliqué avec 4 autres constructeurs allemands dans une accusation d'organisation de cartel autour du sujet du diesel et de ses émissions qui a débuté dans les années 90. Daimler est donc confronté à des sanctions financières, à des risques

réglementaires et réputationnels forts. Aucune décision judiciaire n'a encore été rendue mais les sanctions financières pourraient être importantes, autour de 15 milliards rien que pour Daimler.

RCI Banque : la controverse fait référence aux accusations de malversations financières ainsi qu'aux nouvelles accusations d'avoir fait passer dans les comptes du constructeur japonais des pertes sur des investissements personnels de plus de 1,8 milliard de yens (14,1 milliards d'euros) en 2008 à l'encontre de Carlos Ghosn.

## Principales dégradations :

Dégradation - Top5	Variation	Niveau
Kao	+1	2
Teleperformance	+1	2
Straumann Hldg	+1	1
Sonova	+1	1
	0	
Amélioration - Top5	Variation	Niveau
Dassault Systèmes	-2	0
SEB	-2	0
SGS	-2	0
ALD 1,25% oct 2022	-2	1
Stryker	-1	3

Kao (+1) : la société est impliquée dans la déforestation en Indonésie par le biais de ses fournisseurs (huile de palme, bois, pâte à papier). La relation exacte de la chaîne d'approvisionnement entre Kao et les entreprises n'a pas été clarifiée par le rapport qui pointe du doigt l'implication de la société dans la déforestation.

Teleperformance (+1) : la controverse de niveau 2 concerne les relations employées dans un certain nombre de pays. Par exemple des syndicats en France ont porté plainte contre Teleperformance pour protester contre des conditions de travail jugées comme non sûres pendant la crise du Covid. En Espagne il y a eu des grèves pour protester contre les conditions de travail.

Straumann (+1) : la société est critiquée pour avoir payé des dividendes tout en acceptant des aides étatiques et en licenciant du personnel.

Sonova (+1) : en 2020, la société a demandé le rappel de certains produits de type implant Cochlear. Il s'agissait de problèmes de performance et non de sécurité.

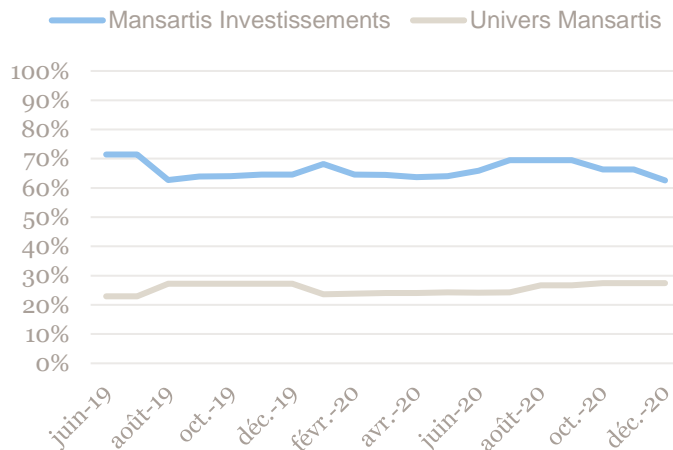
# Indicateurs de durabilité

## LES DROITS DE L'HOMME



### Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies

Mansartis a fait le choix de suivre la proportion des entreprises en portefeuille signataires du Pacte Mondial de l'ONU. (Global Compact en anglais). En devenant signataires, ces entreprises s'engagent à intégrer et à promouvoir 10 principes relatifs aux respects des droits de l'homme, aux normes internationales du travail, au respect de l'environnement et à la lutte contre la corruption.



Source : Bloomberg  
Taux de couverture du portefeuille : 91%

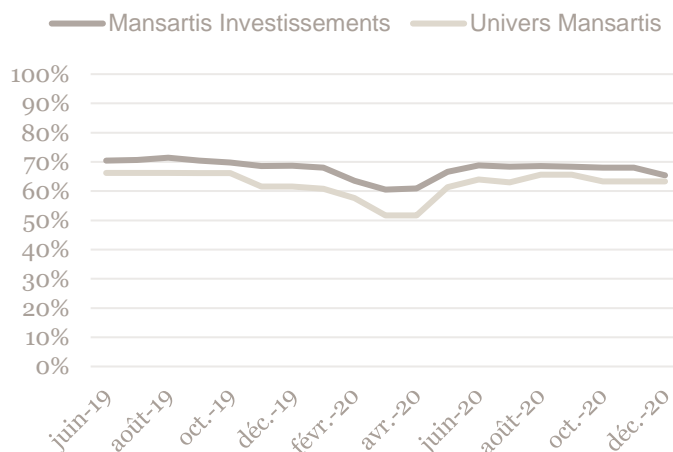
Une entreprise signataire du Pacte Mondial s'engage à publier un rapport chaque année sur la façon dont elle prend en compte ces principes dans son activité et sur les progrès qu'elle réalise.

## GOVERNANCE



### Indépendance des directeurs au Conseil d'Administration

Mansartis est convaincu que les sociétés cotées gagnent à avoir des Conseils d'Administration intégrant un maximum d'indépendants, c'est-à-dire, incluant des personnes n'exerçant pas de fonction exécutive ou même salariée au sein de ces mêmes sociétés.



Source : Bloomberg  
Taux de couverture du portefeuille : 95%

De même qu'en tant qu'actionnaire, Mansartis s'est fixé comme directive de toujours voter en faveur d'une plus grande indépendance des Conseils d'Administration ; en tant qu'investisseur, Mansartis a

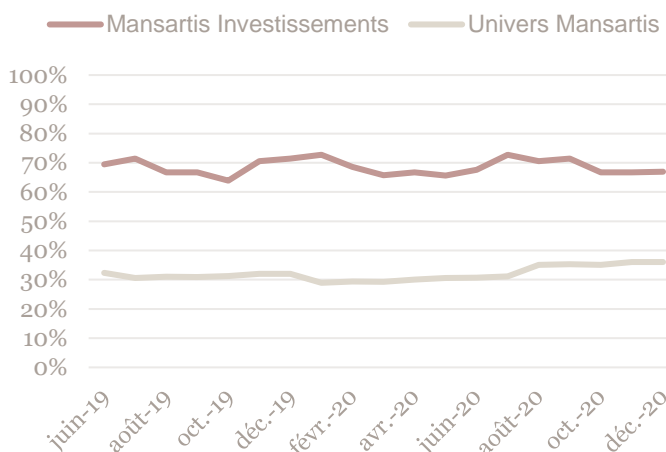
décidé de suivre le pourcentage d'indépendants de façon plus globale, et en relatif, des sociétés qu'il détient dans le fonds.

## SOCIAL



### Niveau d'exigences, avec les fournisseurs et les parties prenantes, d'un point de vue social

Cet indicateur nous permet de mesurer (en %) quelles sont les entreprises qui sont suffisamment exigeantes, d'un point de vue social, avec leurs fournisseurs et parties prenantes. De façon schématique, l'objectif étant, par exemple, de se tenir à l'écart de sociétés qui via des prestataires feraient travailler des personnes qui ne le devraient pas dans des mauvaises conditions (i.e. travail des enfants)



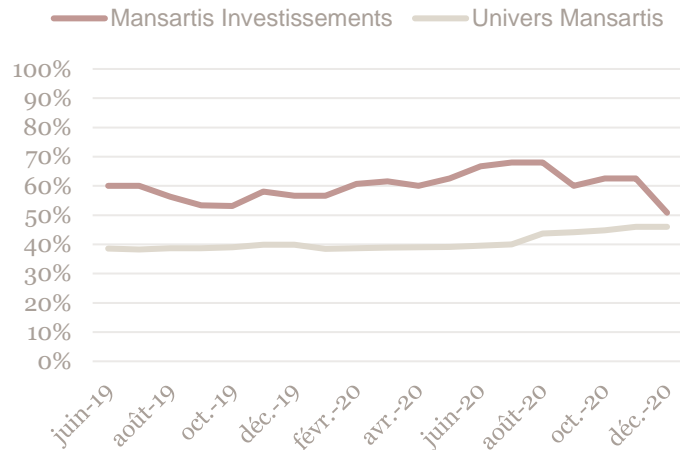
Source : Sustainalytics  
Taux de couverture du portefeuille : 39%

Le fournisseur de données, Sustainalytics, va rechercher l'existence de standards encadrant les pratiques des fournisseurs dans une société (ex : traitement de la santé et de la sécurité des collaborateurs, salaires minimum, temps de travail, travail des enfants, conditions de travail, etc.) et va ensuite évaluer par une note de 0 à 100, du moins bon (0) au meilleur (100), le niveau d'exigence.

Mansartis a décidé de monitorer le taux d'entreprises ayant une note supérieure à 50 selon l'évaluation de Sustainalytics, ce qui correspond à un niveau dit « adéquat ».

## Système de protection et de santé des collaborateurs

Cet indicateur vise à mesurer dans quelle mesure les entreprises s'emparent des enjeux de santé et de sécurité de leurs collaborateurs. Les entreprises sont évaluées sur des critères tels que l'existence d'objectifs formalisés d'une politique relative à la santé et à la sécurité, sur la tenue d'audits externes des systèmes, sur la qualité du reporting publié sur les sujets, sur l'existence de procédures qui encadrent et définissent les risques, etc.



Source : Sustainalytics  
Taux de couverture du portefeuille : 35%

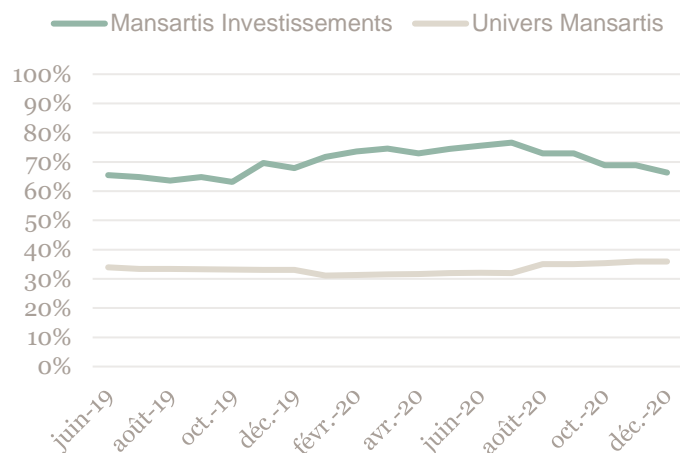
Cette évaluation donne lieu à une notation de 0 à 100, du moins bon (0) au meilleur (100). Mansartis a décidé de monitorer le taux d'entreprises ayant une note supérieure à 50 selon l'évaluation de Sustainalytics, ce qui correspond à un niveau dit « adéquat »,

## ENVIRONNEMENT



### Système de management environnementale certifié

Mansartis s'attache à suivre le fait que les entreprises aient mis en place un ou des systèmes de management des enjeux environnementaux ayant fait l'objet d'une certification par un organisme tiers. Mansartis a souhaité aller jusqu'à la « certification » de la politique environnementale pour éviter, autant que possible, les simples opérations de green-washing à bas coûts que pourraient entreprendre certaines sociétés. Le degré de certification est évalué par Sustainalytics qui s'attache notamment à analyser si ces certifications concernent l'ensemble des activités de l'entreprise ou une partie seulement.

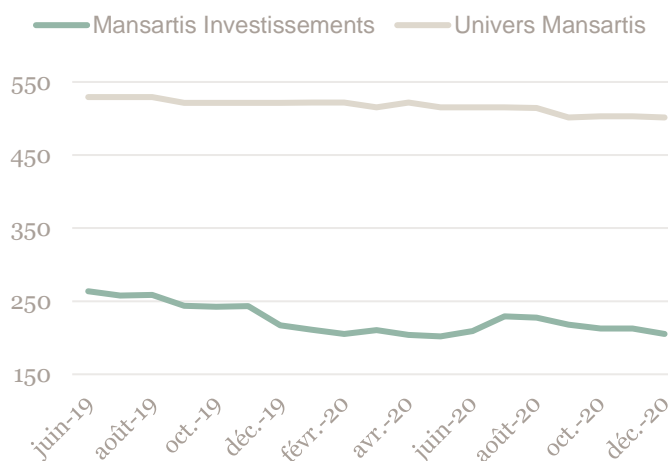


Source : Sustainalytics  
Taux de couverture du portefeuille : 52%

Cette évaluation donne lieu à une notation de 0 à 100, du moins bon (0) au meilleur (100). Mansartis a décidé de monitorer le taux d'entreprises ayant une note supérieure à 25 selon l'évaluation de Sustainalytics, ce qui signifie que certaines des activités du groupe sont certifiées mais que le périmètre n'est pas suffisamment défini.

## Intensité Carbone

L'objectif est de mesurer la surperformance ou sous-performance du portefeuille par rapport à son univers investissable. Mansartis s'appuie sur les travaux de Trucost pour évaluer l'intensité carbone du portefeuille. Trucost réalise une estimation (en tonnes CO2 par M\$ de CA) intégrant les règles de répartition des émissions définies par le GRH Protocol, émissions liées au processus de production, directes (scope 1) et indirectes (scope 2) et celles émises en amont (scope 3 amont).



Source : Trucost  
Taux de couverture du portefeuille : 96%

Dégradation - Top5	Variation	Principaux contributeurs	tCO2/CA
Danone 2,6% juin 2023	+35,8	Air Liquide	1366,9
Danone 1,25% mai 2024	+35,8	Linde Plc	1519,7
LG Chem 0,5% avr 2023	+22,2	Corbion	663,7
Carl Zeiss Meditec	+16,3	DSM	357,8
Manpowergroup 1 7/8% sep	+15,3	Danone 1,25% mai 2024	1082,3
Amélioration - Top5	Variation	Moindre contributeurs	tCO2/CA
Alstom	-195,4	Barclays 1,5% avr 2022	38,3
Orange 1,5% sept 2027	-191,1	Worldline 0,25% sept 2024	34,0
Engie 0,5% mars 2022	-158,3	Worldline 0,5% juin 2023	34,0
E.On 0% dec 2023	-97,4	BBVA 0,75% sept 2022	48,3
E.On 0% août 2024	-97,4	Atos 1,75% mai 2025	47,1

A 217, l'intensité carbone du portefeuille est nettement inférieure à celle de son univers investissable (501).

Les deux plus importants contributeurs sont Linde et Air Liquide. Étant donné la nature de leur industrie (outsourcing de production de gaz industriels pour des clients industriels), ces deux sociétés ont une empreinte carbone importante.

Air Liquide a pour objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050 avec deux grandes étapes : réduction en valeur absolue des émissions de CO2 autour de 2025 et baisse de 33% des émissions scope 1 & 2 en 2035. Les moyens mis en œuvre pour atteindre ces objectifs sont le captage carbone, l'accélération production hydrogène bas carbone par électrolyse, augmenter l'utilisation de matières premières renouvelables (biométhane) et améliorer l'efficacité énergétique et la consommation d'électricité bas carbone.

Linde travaille sur la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de 35% entre 2018 et 2028. La société table sur un doublement des achats d'ici 2028 et de la contribution des énergies renouvelables dans leur mix d'énergie consommée. En 2020 le total atteint 38% contre 35% en 2018. Enfin elle consacre 1Md\$ à la décarbonisation de ses activités soit 1/3 de son budget de R&D.



## Votes et engagements

Dans son dialogue avec les entreprises, Mansartis cherche à promouvoir l'amélioration des pratiques extra-financières.

### DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES :

Le rapport d'engagement du fonds Mansartis Investissements ISR est disponible sur la page du fonds du site internet de Mansartis à l'adresse suivante :

<https://www.mansartis.com/fr/actions/investissement>

### VOTE :

Mansartis a voté pour 61 sociétés sur 66 titres en portefeuilles. Cette différence est due à la définition du périmètre d'exercice des droits de votes de Mansartis (définie ici :

<https://www.mansartis.com/fr/legals>) ; Mansartis n'a donc pas exercé son droit de vote pour les sociétés des pays européens suivants : Suisse, Suède.

Le ratio de participation en 2020 est ainsi de 100% selon le périmètre d'exercice des droits de vote défini par la politique de vote. La participation aux Assemblées Générales est en forte évolution par rapport à 2019 où les votes n'ont pas pu avoir lieu. En effet, un incident est survenu sur la remontée des positions d'une partie des fonds de Mansartis sur la plateforme ProxyExchange d'ISS devant être réalisée directement par Caceis. Cet incident a conduit à la non-exécution de notre politique de vote sur Mansartis Investissements en 2019.

*Répartition géographique des Assemblées Générales :*

	Périmètre initial d'assemblées générales	nombre d'assemblées générales votées	taux de participation
Cayman Islands	1	1	100%
France	20	20	100%
Germany	4	4	100%
Hong Kong	1	1	100%
Ireland	1	1	100%
Italy	2	2	100%
Japan	4	4	100%
Netherlands	1	1	100%
South Korea	1	1	100%
Spain	1	1	100%
Sweden	2	0	0%
Switzerland	3	0	0%
Taiwan	1	1	100%
USA	22	22	100%
United Kingdom	2	2	100%

Sur les 61 Assemblées Générales analysées en 2020, 31 ont fait l'objet d'au moins un vote négatif représentant un total de 107 résolutions sur un total de 1004 résolutions soumises à un vote. La société de gestion a voté en faveur de 897 des résolutions. Ainsi, le nombre total de vote « pour » a représenté 89.3% des votes, et le nombre de votes « contre » 10.7%. Tous les votes ont respecté les principes énoncés dans la politique de vote prédéfinie.

#### Répartition des votes par type de réponse

Nombre de résolutions votées	Votes « pour »	Votes « contre »	Votes « abstention »
1004	897	107	0

#### Détail des votes négatifs - Répartition par catégorie de résolution

Type de résolution	Nombre de résolutions	Pourcentage
Autorisation de modification du capital de la société	16	15,0%
Environnement/Social	5	4,7%
Mesures anti-OPA	1	0,9%
Nomination et rémunération des membres du Conseil d'administration	37	34,6%
Opérations Financières/Fusions	6	5,6%
Rémunération des dirigeants et des salariés	32	29,9%
Autre	10	9,3%

Mansartis Gestion n'a pas voté à l'encontre de la politique de vote pour aucune des sociétés du fonds.